

le 23 juin 2015

**Déclaration des représentants des personnels au CTL
2^{ème} convocation du 23 juin 2015**

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis pour une 2^{ème} convocation du Comité Technique Local faisant suite aux votes "contre", unanimes, des organisations syndicales lors du CTL du 11 juin sur le rapport d'activité de la DDFiP de Vendée pour l'année 2014 et sur la fusion des SIE de La Roche sur Yon.

Nous nous sommes rappelés que l'exercice du CTL n'était pas une priorité pour notre administration quand nous vous avons vu découvrir que les documents du rapport d'activité comportaient des erreurs et que vous avez demandé une interruption de séance parce que vous n'étiez pas d'accord entre vous sur les documents de la fusion des deux SIE de La Roche.

Les représentants de **Solidaires Finances Publiques** veulent dénoncer, ici, les propos inadmissibles de certains représentants de l'administration lors de ce CTL du 11 juin, propos qui nous ont fait quitter la séance une heure avant sa fin.

Vous, monsieur le Président, en nous déclarant "que vous ne gérez que des chaises" vous vous êtes mis en dessous de votre Directeur du Pôle Pilotage et Ressource qui lui, au moins, gère des agents. Et puisqu'il est de vos attributions de gérer des chaises nous tenons à vous signaler qu'un de vos fauteuils est bancal.

En effet, votre Directeur du Pôle Gestion Fiscale a su cumuler les effets en nous déclarant, en séance d'un Comité Technique Local, que "c'est la première fois qui fait mal, après, ça passe tout seul" et en accumulant les attitudes dédaigneuses et méprisantes vis-à-vis des agents allant jusqu'à nous dire, alors que nous relayions une interrogation des collègues de Luçon sur les prises de repas après le déménagement du Centre "qu'on pourrait demander à une des personnes des Ressources Humaines de leur faire un couscous"...

À ce propos, nous regrettons qu'aucun membre de l'administration n'ait pris sur lui de dénoncer ce comportement, à moins, bien sûr, que pour vous ce ne soit pas choquant.

Nous ne voulons pas faire un catalogue des paroles et comportements méprisants qui ont émaillés ce Comité Technique Local, mais sachez que nous n'accepterons plus ce genre de comportement pendant des réunions ou des groupes de travail.

Solidaires Finances Publiques exige que les séances des CTL, CHS-CT, CAPL et CDAS soient désormais enregistrées afin que les propos des uns et des autres puissent être consultables in-extenso quand un doute existe dans des procès-verbaux ou autres comptes-rendus.

Petit complément d'information, nous sommes passés vendredi 19 juin au CDFiP de Luçon.

À cette date les agents ne savaient toujours pas s'ils bénéficieraient ou pas d'autorisations d'absences pour le déménagement et pour combien de temps (le déménagement durant 2 ou 3 jours), ils ne savaient pas non plus s'ils continueraient à bénéficier des titres restaurant une fois le site en place. Pour des agents qui changent de site, de situation, que l'on installe dans des locaux plus petits (parce que économie oblige) ce sont des questions importantes qui ne méritent pas d'être traitées par le mépris comme nous l'avons dénoncé précédemment.